



**Lycée Alphonse de Lamartine**  
**Compte rendu du Conseil d'Établissement**  
**Lundi 12 octobre 2015**

*Durée de la séance : 2h30*

Etaient présents :

M Michel SAUZET	Proviseur
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Christine SARABI	DAF
Mme Carole CRAMMER	Directrice de l'école primaire
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Claire GILBERT	CPE
M Patrick JOSEPH	C.A.R, représentant du directeur général de la MLF
Mme Andrée DAOUK	Représentante du président de la MLF
M Ghassan AYOUB	Conseiller consulaire
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
Mme Daniella RAFIE	Représentante enseignant
M Jerome BERNUSSOU	Représentant enseignant
M Nabil EL HAGE	Représentant surveillant
M Chawki KATRA	Représentant ATOS
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du Comité des parents
Mme Maya SALEH	Représentante parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
Mme Randa BAROUD	Représentante parent d'élève
M Ahmad HUSSEINI	Représentant parent d'élève
M Albert MOUAWAD	Représentant élève

Le quorum est atteint avec 21 membres présents ou représentés. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte, remercie les membres présents, exprime son plaisir et sa satisfaction de rejoindre le Lycée Lamartine et excuse M Tillmann, *Conseiller culturel adjoint*, M Cario, *CDAEFE*, M Mainguy, *Conseiller consulaire*, *Conseiller à l'AFE*, Mme Haddad, *Conseillère consulaire* et Mme Abiramia, *Conseillère consulaire*, *Conseillère à l'AFE*.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire de direction, Mme Dima Ghannoum. L'ordre du jour est rappelé (quatre questions diverses transmises par les représentants des parents).

**Ordre du Jour :**

- 1. Approbation du P.V du C.E du 24.06.15**
- 2. Présentation des nouveaux membres du conseil d'établissement.**
- 3. Bilan de la rentrée scolaire 2015-2016.**
- 4. Plan d'actions 2015-2016 du projet d'établissement**
- 5. Salon du livre 2015**

- 6. *Voyages scolaires*
- 7. *Transports*
- 8. *Formation continue*
- 9. *Carte scolaire et mouvement prévisionnel 2016 des résidents*
- 10. *Règlement intérieur : harmonisation des horaires de sortie*

**1. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 24 juin 2015.**

Le Procès-verbal de la réunion du jeudi 24 juin 2015 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

**2. Présentation des nouveaux membres du conseil d'établissement.**

Monsieur le Proviseur présente les nouveaux membres du C.E ayant voix délibérative ainsi que les nouveaux membres invités :

Représentant du service culturel et de l'Institut Français COCAC Adjoint	M Serge TILLMANN
Chef d'établissement	M Michel SAUZET proviseur
Coordonnateur délégué régional AEFÉ	M Guillaume CARIO
Contrôleur auditeur régional MLF Représentant du directeur général de la MLF	M Patrick JOSEPH
<b>Membre invité</b>	
Directeur Institut Français	M Marc FENOLI

Les élections des représentants des personnels seront organisées en octobre suivant les modalités définies par la circulaire AEFÉ du 6 juillet 2012 modifiée loi 2013-659 du 22/07/2013.

Ces élections se tiendront le 22 octobre en salle des professeurs.

Conformément à la logique paritaire, seront à élire dans chacun des 3 collèges :

- 2 représentants pour les personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré
- 3 représentants pour les personnels d'enseignement et d'éducation du second degré
- 2 représentants pour les personnels administratifs et de service

Les représentants des parents d'élèves (5) seront proposés au chef d'établissement par le comité exécutif des parents le 13 novembre 2015.

Les représentants des élèves (2) seront élus le mercredi 28 octobre en application des textes règlementaires.

### 3. Bilan de la rentrée scolaire 2015-2016.

#### A. Résultats des examens 2015:

a. Monsieur le Proviseur présente les données essentielles du tableau « résultats du bac » (**Annexe 1**). Il note que les résultats de la session du Bac 2015 sont très satisfaisants : 97,5 % de reçus en ES et S avec 50 % de mentions et deux bourses d'excellence.

#### b. EAF

Monsieur Le Proviseur fait une brève présentation des résultats :

	<b>TPE</b>	<b>FR EC</b>	<b>FR OR</b>	<b>SCI</b>
ES	15 ↗	11 ↗	10.9 ↗	10 ↘
S	14.8 ↘	9.5 =	12.3 ↗	

Il constate une progression des résultats aux EAF pour les deux filières (sauf à l'écrit pour les S). Même s'il est un peu tôt pour en tirer des conclusions, l'amélioration globale de ces résultats nous encourage à poursuivre le travail de fond engagé dans le domaine de l'acquisition et surtout du maniement de cette langue (cf. axe clé du projet d'établissement). Cette année encore un effort tout particulier a été consenti notamment en consacrant une part importante de l'AP en 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup> à l'acquisition de la méthode et au travail d'expression.

Mme le proviseur adjoint note qu'en physique-chimie les résultats étaient un peu décevants mais elle prévoit une amélioration en 2016.

#### c. Résultats aux Brevets

Les résultats au Brevet libanais sont très satisfaisants avec un taux de réussite de 97,5%.

Concernant le DNB français : 16 reçus /18 soit 89 % des élèves, résultats en nette progression cette année.

#### B. Orientation post-bac de nos élèves.

##### a. En France

20 % de l'effectif total des terminales poursuit à ce jour ses études dans un établissement d'enseignement supérieur français. Ce pourcentage bien que légèrement plus faible que l'année passée reste toujours l'un des plus élevés des établissements du réseau Mlf.

##### b. Au Liban

Monsieur le Proviseur précise que le deuxième graphe (**Annexe 2.**) présente la répartition des élèves entre les diverses universités libanaises au cours des 6 dernières années. Cette année Balamand avec 24/80 élèves est encore l'université la plus demandée mais on constate que AUB 13/80 et LAU 11/80 sont des universités de

plus en plus attractives pour nos étudiants. En 3<sup>ème</sup> position vient l'USJ avec 7/80 élèves.

Mme Fares évoque le sujet de la réussite des élèves du lycée aux épreuves d'admission à la faculté de médecine de l'USJ et note que les élèves du Lycée Lamartine trouvent des difficultés à réussir l'examen de passage.

Mme Daouk explique que c'est une question de stratégie de la part de l'USJ. Une sélection des élèves brillants a lieu (moyenne supérieure à 18/20) et propose d'inviter le Professeur Roland TOM qui pourrait jouer un rôle positif à ce sujet.

Mme la DAL rappelle qu'intervient également le facteur de langue, les élèves du lycée pouvant facilement se diriger vers les universités anglophones puisqu'ils ont les compétences en langues nécessaires alors que les élèves issus des écoles catholiques ne les ont pas. L'USJ privilégie quant à elle les élèves issus de son propre cursus.

M le Proviseur conclut en indiquant qu'il s'agit là d'un sujet qui intéresse tout le réseau MLF et qui mérite d'être traité durant une réunion réseau dans l'intérêt de nos établissements et de leurs élèves.

#### c. Répartition du nombre d'élèves suivant les pays (**Annexe 2.**)

58 élèves sont restés au Liban, 16 élèves sont partis en France, 4 élèves dans un pays étranger tiers.

### **C. Effectifs, structure pédagogique et état des lieux à la rentrée 2015**

L'effectif de rentrée s'est établi à 1205 élèves. Ce chiffre a fluctué depuis, à la hausse comme à la baisse, du fait d'arrivées et de demandes de radiation tardives. Monsieur Le Proviseur commente le document présentant les effectifs (**Annexe 3.**), en notant qu'à la rentrée 2014 l'effectif était de 1219 élèves et que la prévision budgétaire pour la rentrée 2015 était de 1220 élèves.

#### **a. Départs des élèves**

Nous enregistrons une baisse des départs : 36 familles nous ont quittés en raison d'un déménagement, 47 élèves ont changé de cursus, 5 élèves ont demandé un transfert au Grand Lycée de Beyrouth, deux cas relèvent de problèmes familiaux.

#### **b. Nouvelles inscriptions**

Nous enregistrons une diminution du nombre de nouvelles inscriptions. Monsieur Le Proviseur indique que la concurrence des établissements de notre zone de recrutement en est vrai semblablement la cause. Il rappelle qu'une majorité d'élèves se destine à des études supérieures au Liban et que cela commande de préserver un cursus garantissant une compatibilité avec deux systèmes universitaires et de préparer nos élèves à concourir pour des filières sélectives a priori articulées sur le cursus scolaires libanais.

Notre performance économique et financière de 2015 ne devrait pas différer sensiblement de celle de 2014 et nous amènera naturellement à rester très vigilants.

Deux classes de TPS (31) ainsi qu'une PS (22) et une MS (20) accueillent 73 élèves à l'école annexe de Tripoli; le retour des familles est très positif.

Cette réalisation doit permettre sur le moyen terme de consolider la structure de l'établissement.

### **c. Pédagogie**

Peu de changements à signaler pour cette rentrée 2015. Le travail engagé sur le français se poursuit (cf.A.b), avec l'élaboration d'un programme spécifique et une augmentation des heures d'AP ciblées en 1ère. Toujours en français, le choix de binômes d'enseignants (RL+ Résident) sur les différents niveaux au collège favorise la concertation et l'harmonisation des pratiques nécessaires au renforcement des bases pour l'ensemble des élèves.

Concernant le collège, l'accent sera mis sur la remédiation et la prise en charge des difficultés des élèves dans les matières dites fondamentales, avec la mise en place d'heures de soutien notamment en 3ème sur le même modèle que l'année passée (maths-français).

### **d. Recrutements**

Trois nouveaux professeurs RE2 ont pris leurs fonctions à la dernière rentrée, Mme Murielle Cormorand et Mme Jamila Bitari en Lettres, M. Mouhib Jraoui en SES.

Comme suite à la CRL réunie le 22.09, deux nouveaux personnels RL ont pris leurs fonctions le 1<sup>er</sup> octobre, Mme Sarah El Kheir en Arts plastique primaire et secondaire et Mme Suzanne Merhi comme Aide jardinière à l'annexe de Tripoli.

Mme Nancy Karam a repris ses fonctions à la même date suite à la démission de Mme Safa Malek.

### **e. Les Travaux**

Mme Sarabi informe que des travaux de peinture ont été réalisés cet été notamment au niveau des salles du secondaire et de l'ensemble de l'école primaire. L'aménagement des infrastructures informatiques s'est poursuivi et toutes les classes du secondaire sont équipées de vidéoprojecteurs et de postes informatiques. Le lycée dispose d'un TBI à chaque étage et l'école primaire de 2 TBI.

M Le Proviseur souhaite voir augmenter le nombre de visio-projecteurs dans les classes, Mme Sarabi rappelle que l'installation d'une armoire de stockage des tablettes a été prévue durant la conférence stratégique 2015.

Une bibliothèque destinée à la langue et à la littérature arabe a été aménagée au CDI et l'ensemble de la signalétique amélioré.

Concernant l'annexe de Tripoli, l'état des lieux elle correspond en tout point à ce qui a été planifié et les équipements des classes de PS et MS sont achevés. Les usagers paraissent satisfaits de l'école, elle est bien équipée.

M Hage propose d'ajouter des haut-parleurs aux visio-projecteurs, dans les classes.

#### 4. Plan d'actions 2015-2016 du projet d'établissement

Monsieur le Proviseur présente le document synthétique "plan d'actions 2015-2016 du projet d'établissement" (**Annexe 4.**) qui est commenté par Mme le Proviseur adjoint et Mme la Directrice. Il précise que ce document, fruit du travail de concertation engagé depuis la rentrée, est la feuille de route des équipes pédagogiques pour l'année scolaire en cours, même s'il n'est pas totalement exhaustif.

Mme Crammer évoque trois axes forts du projet:

- 1- L'ouverture culturelle à travers les correspondances scolaires.
- 2- L'autonomie
- 3- La culture

Mme Baroud relève la question de participation des élèves à l'UN ?

Mme Gilbert répond que les élèves qui y participent sont identifiés mais qu'il faut trouver des accompagnateurs parents pour accompagner les élèves les samedis.

Dans le cadre du salon de l'orientation, l'inter CVL Liban-Jordanie présentera une exposition intitulée "Partir" qui regroupera cinq œuvres qui seront exposées au salon du livre.

Mme Harb représentante des parents d'élèves exprime son souhait que la direction du Lycée rencontre dès que possible le recteur de l'USJ pour discuter avec lui le sujet de non réussite des élèves du Lycée Lamartine au concours de médecine.

Le Proviseur et Mme Hawly répondent que cela pourra être abordé lors du forum des universités.

#### 5. Salon du livre 2015

Le Lycée Lamartine est cette année encore très engagé dans l'organisation de cet événement qui concerne cette année la totalité des établissements homologués du réseau libanais. Mme Crammer et Mme Jouan ont en effet en charge l'organisation pédagogique, c'est-à-dire de la participation des différents établissements à cette grande manifestation. Cette implication favorise les échanges avec les pairs, parfois très éloignés géographiquement, et permet une ouverture et un rayonnement du lycée dans une dynamique de participation aux projets de réseau(x).

Outre le rayonnement de l'établissement au niveau du réseau, l'objectif affiché est, dans le cadre de projet d'établissement, de permettre à nos élèves de rencontrer des acteurs de la culture française et de diversifier les activités en ce domaine. Mme la proviseure adjointe présente le programme de la semaine du salon du livre pour le lycée Lamartine (**Annexe 5.**) et souligne notamment :

- la présence de l'écrivain Régis Descott et ses interventions prévues auprès de nombreuses classes
- le partenariat avec Arte radio, représentée par Mme Assous-Plunian (chargée de production) dans le cadre du concours « Traductio » porté par l'établissement

## **6. Voyages scolaires**

Madame la Provisure adjointe rappelle que les voyages se construisent avant tout autour d'objectifs pédagogiques et culturels, ce qui plaide pour un calendrier adapté : il est en effet important que les voyages puissent être exploités pédagogiquement, ce qui nécessite un temps suffisant au retour et en tout état de cause avant le mois d'avril. Madame la proviseure adjointe précise également que la procédure encadrant ce type de projets est en cours de réactualisation, en lien avec le service financier. Pour cette année scolaire, concernant le secondaire, sont proposés les voyages suivants :

- Voyage en France pour le niveau 5ème. Pour les élèves de 4ème (privés de voyage l'année passée en raison de consignes d'interdiction liées événements de janvier) aucune proposition n'a été formulée à ce jour par les équipes pédagogiques.
- Voyage en Espagne pour les secondes
- Voyage en Italie pour les élèves de seconde et première inscrits à l'option LV3 italien

Mme Jouan signale qu'aucune date n'a été proposée pour ces voyages.

Mme Harb indique qu'elle a évoqué avec Mme Jouan le sujet du voyage des classes de 4ème en lui demandant de relancer les professeurs concernés pour en examiner la faisabilité dès que possible, les enfants ayant compris l'année dernière que le voyage était reporté et non annulé.

Mme Fares rappelle que précédemment on faisait un sondage une année à l'avance et que les classes étaient constituées en fonction des projets de voyages.

M. Le Provisur note que pour le voyage rugby le professeur d'EPS fera un sondage auprès des parents pour cerner le nombre des élèves qui pourraient y participer.

Mme la DAF ajoute que les voyages devraient être prévus en amont puisqu'ils nécessitent une organisation administrative lourde (réservations d'hôtel, d'avion, demandes de visa.....). Il faut donc anticiper chaque voyage.

- Voyages niveau primaire : Les classes transplantées à l'école primaire ont vocation à développer l'autonomie et la socialisation des élèves dans un milieu qui ne leur est pas familier.
- L'équipe pédagogique de l'école élémentaire a souhaité construire une progressivité dans la durée des classes transplantées, du CE1 au CM2.
- Cette année nous ajouterons une classe nature de trois jours dans le Chouf pour les élèves de CE2. Proposition qui nous avait été soumise lors du conseil d'école de juin par une représentante des parents d'élèves.

## **7. Transports et restauration**

a. Cette année le dispositif a été amélioré en matière de sécurité. Mme Sarabi rappelle que M Chawki est le seul responsable du transport (vérification des permis de conduite, vérification du contrôle technique, assurances ...). Pour tout problème, les parents doivent se référer à lui. Un plus grand nombre d'élèves utilisent le transport scolaire organisé par le lycée en partenariat avec la société Saleh. Nous nous efforçons d'exiger du transporteur les meilleures

conditions de sécurité et de confort. Ainsi, nous avons rappelé au transporteur notre exigence impérative d'une place assise par enfant.

Une salle de restauration pour les professeurs va être aménagée au réfectoire. Une séparation modulable va être mise en place avant les vacances de la Toussaint.

## **8. Formation continue**

a. Est joint au document plan d'action 2015-2016, un tableau récapitulatif des stages PRF auxquels sont conviés les personnels du Lycée toutes catégories confondues. Il est précisé que la Cellule de formation réunie le 18.09.15 a permis de valider les vœux exprimés par chacun en fonction des commandes institutionnelles (nouveaux programmes, réforme du Collège, AP ...) et des axes de notre projet d'établissement, suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. La très large majorité des vœux exprimés ont ainsi pu être satisfaits: 18 stages en secondaire et 8 stages au primaire ont été retenus.

### **b. Stages du réseau des établissements homologués**

Pour le secondaire, 18 stages ont été retenus sur le PRF. Ils concernent à la fois des contenus disciplinaires et des pratiques pédagogiques interdisciplinaires (méthodologie, individualisation etc.) (**Annexe 4.**)

Huit enseignants de l'école primaire participeront cette année à un stage de formation continue du plan régional de formation. Les dates étant connues, les remplacements sont organisés.

### **c. Stages établissements**

Mme la Provisoire adjointe indique que dans l'immédiat aucun stage en établissement n'est acté, mais qu'un travail est d'ores et déjà engagé autour de la construction d'un stage interdisciplinaire (sur le modèle de "Tous professeurs de français") consacré à la réforme du collège.

Dans le cadre du suivi des établissements homologués, Monsieur Parmentier IEN en résidence, assurera comme chaque année, une visite de deux jours en janvier 2016.

### **d. FIC (formation initiale complémentaire)**

Ce dispositif propre au réseau Liban AEFÉ concerne les nouveaux professeurs recrutés locaux. Il a pour objectif de les accompagner durant une année lors de leur prise de fonction dans le contexte du système pédagogique français. Cette formation initiale complémentaire se déroule se forme de stages interdisciplinaires et disciplinaires ayant lieu hors temps scolaire (le samedi matin) à Beyrouth.

### **e. Intervention des conseillers pédagogiques**



Deux interventions demandées cette année : l'une en SVT, la seconde en EPS.

#### **f. Protocole EPS**

Le protocole d'EPS pour la session du bac 2016 est en cours d'élaboration. Il fait l'objet d'un travail conjoint avec la conseillère pédagogique de la discipline. Mme la Provisure adjointe annonce que les dates retenues pour les épreuves seront publiées sur le site comme l'année passée.

### **9. Carte scolaire et mouvement des résidents**

Le conseil est amené à se prononcer sur les opérations de création, de suppression ou de modification des postes de résidents dans l'établissement avant remontée à l'AEFE la semaine prochaine.

Monsieur le Provisur indique que nous prévoyons pour la rentrée 2016 une structure identique à celle de la rentrée 2015, soient 47 classes pour 1220 élèves. Naturellement, en fonction de la réalité des effectifs attendus que nous souhaitons tous voir revus à la hausse, la structure pourra être modifiée en conséquence, en accord avec la MLF.

Une campagne de promotion de notre garderie devra impérativement être lancée au plus tôt afin d'en augmenter les effectifs à la rentrée 2016 et en cours d'année scolaire 2015-2016, si possible.

Monsieur le proviseur rappelle que cette garderie comme les classes maternelles représentent l'avenir de notre Lycée et qu'il est crucial d'en assurer le succès.

Il ajoute que d'une façon plus général il importe d'améliorer l'image et la lisibilité de notre Lycée dans son environnement proche comme dans son bassin de recrutement, en utilisant toutes les synergies possibles. A cet effet la collaboration avec l'IFT, qui a reçu cette année le renfort précieux d'un nouveau Directeur, sera renforcée. Parallèlement, l'ensemble de nos partenaires seront sollicités pour nous apporter leur concours, à commencer par ceux du Comité des parents.

A la demande de M. le Provisur, Mme Baroud informe que le « Rotary club » a eu l'idée de contribuer à changer l'image de Tripoli en faisant réaliser un film actuellement partagé sur Youtube, mettant en avant l'identité plurielle et le patrimoine architectural de cette ville.

M Le Provisur se réjouit de cette très belle initiative et propose de mettre en ligne sur le site du Lycée la version Clip de 6 minutes.

Mme la DAL ajoute que deux films ont été réalisés antérieurement consacrés au même sujet et sont partagés sur le lien [Tripolicity.org](http://Tripolicity.org).

Compte tenu des prévisions rentrée 2016, Monsieur le Provisur propose les opérations suivantes

- **demande de « dégel » du poste de RE2 en philosophie N° 9021**

**- demande de transformation du poste de RE1 “gelé” N° 7173, en poste de RE2 Mathématiques afin d’assurer une meilleure répartition des postes de détachés et de renforcer l’équipe disciplinaire.**

Il note également que le nombre très faible de personnels enseignants détachés au Lycée Lamartine rend impératif la préservation de notre contingent.

Ces propositions seront ensuite examinées par la direction générale de la MLF et l’AEFE.

Proposition est faite aux membres du CE de voter sur ces deux demandes.

<b>Vote</b>	<b>Abstentions</b>	<b>Contre</b>	<b>Pour</b>
<b>RE2 Philosophie</b>	0	0	21
<b>Transformation du poste RE1 “gelé” en poste de RE2 Mathématiques</b>	0	0	21

Ces deux demandes ayant été approuvées à l’unanimité, elles seront transmises à nos tutelles pour validation.

M. le Proviseur note que, bien entendu, des personnels et enseignants résidents en fin de contrat (3 ans) seront amenés à se porter candidats à de nouveaux postes au sein du réseau et/ou à demander leur réintégration. Les postes correspondants seront publiés respectivement comme susceptibles d’être vacants ou vacants conformément à la procédure réglementaire.

### **10. Règlement intérieur : harmonisation des horaires de sortie**

Afin d’améliorer la fluidité du mouvement des élèves lors de la sortie de 14h, en permettant notamment aux bus “privés” de collecter en même temps à la sortie les enfants du primaire et les élèves du secondaire, **il est proposé que l’horaire de sortie du primaire soit décalé de 5mn et soit fixé à 14h10 au lieu de 14h05 actuellement.** Ce décalage permettra en outre d’allonger de 5mn la 1ère récréation du matin du primaire en laissant aux enfants un temps un peu plus long pour leur collation.

Cette modification du R.I est soumise au vote.

<b>Vote</b>	<b>Abstentions</b>	<b>Contre</b>	<b>Pour</b>
	0	0	21

### **11. Questions diverses :**

- Parents d’élèves :

**1- la question de la circulation à la rentrée et la sortie des élèves (suite à une demande récurrente des Parents d’élèves qui peinent chaque jour à cause de cette affaire)**

Comme chacun sait, des mesures ont été prises dès la rentrée, en particulier parcours contraint, pose de nouveau plots et bidons de sécurité, marquage au sol etc ...

Nous sommes prêts à prendre en considération toute suggestion pertinente dans le cadre d'un dialogue constructif avec le Comité de parents.

La modification des horaires du primaire va nous permettre d'améliorer le flux de circulation; il importe de faire évoluer le dispositif pas à pas.

Mme Harb indique qu'à son sens, il est nécessaire de fixer un délai pour l'examen du dossier circulation sur le parking car les parents attendent cela.

Mme Daouk félicite l'équipe de direction de sa bonne gestion et des progrès enregistrés.

Toujours dans le sens de l'amélioration des conditions d'accès, un audit du parking sera réalisé gracieusement par un spécialiste, à l'initiative du CDP. M. le Proviseur l'en remercie.

M le Proviseur rappelle qu'aucun privilège n'est accepté en termes d'accès à la « voie de gauche » réservée aux personnels et bus Lycée. Seuls sont pris en compte les demandes exceptionnelles liées à des questions de sécurité. La direction compte sur les représentants des parents pour se faire les porte-paroles de l'équipe de direction et souhaite une communication positive de leur part.

## **2- la Question de la climatisation au primaire. Beaucoup de demandes concernant cette affaire des parents des élèves de primaires dont les enfants ont été affectés dans des classes non climatisées.**

L'appel d'offre concernant la 2<sup>ème</sup> tranche de climatisation a été fait à la mi-décembre 2014. Trois sociétés ont répondu à l'appel d'offre, l'ouverture des plis s'est faite en présence du bureau d'étude DEP, du CAR, de Monsieur le Proviseur et de la DAF au mois de mai. C'est la société Hiteck qui a été retenue. Le coût de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux s'élève à 415 000 \$.-

La MLF a demandé de différer la mise en œuvre de ce projet dans l'attente du résultat final de l'exercice budgétaire 2014-2015. Cette année sera donc mise à profit pour travailler sur le coût du projet.

## **3- la question de l'utilisation de la langue française durant les cours scientifiques au collège et au Lycée.**

L'établissement tient, comme cela a déjà été indiqué à de nombreuses reprises, à l'utilisation du français dans tous les cours, cours de sciences bien évidemment inclus. Chaque enseignant est par ailleurs impliqué dans la certification DELF-DALF afin de garantir une utilisation correcte de la langue. Peut-être que la question de l'utilisation de termes spécifiques liées aux sciences est-elle plus difficile pour certains enseignants. Afin de résoudre ce dysfonctionnement (qui reste objectivement à la marge), des ressources existent : externes- interventions de CP en SVT et inspections en Physique-chimie (déjà demandées) / internes - heure de concertation et

aide de proximité apportée par les coordonnateurs. Ces informations seront par ailleurs retransmises aux coordonnateurs des disciplines concernées.

**4- Dans la rubrique le bilan de la rentrée, nous serions très reconnaissants d'avoir un premier bilan des classes à doubles niveaux en maternelle et primaire.**

Le bilan à la fin de ce premier mois ne peut être que sur la forme. Nous avons jusqu'à présent en élémentaire, eu seulement deux questions concernant la gestion de l'agenda et du contenu des cartables.

Nous avons évoqué ce sujet en concertation avec les enseignants du CE1 et du CE2 et décidé de créer des doublettes d'élèves qui ensemble vérifieront que tout est bien écrit et que le cartable ne contient que ce dont les élèves ont besoin pour le travail du soir. Ces doublettes seront constituées de façon à ce que chaque élève puisse mettre en pratique ses compétences particulières.

En ce qui concerne les élèves de CE1 qui ont parfois encore des difficultés à écrire rapidement sur l'agenda, les enseignants préparent le texte sur un petit papier collé sur l'agenda.

En maternelle, la classe de MS-GS fonctionne depuis trois ans, les premiers élèves concernés sont en CE1 et chacun a pu constater qu'ils avaient acquis toutes les compétences nécessaires à une scolarité élémentaire réussie.

En ce qui concerne la PS-MS, il y a en fait peu de différence d'âge entre les PS majoritairement du début de l'année 2012, et les MS majoritairement de fin d'année 2011.

La période de sieste des PS est quotidiennement utilisée par l'enseignante pour travailler avec le petit groupe des MS les activités de langage et de graphisme qui demandent une attention plus soutenue.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur remercie les membres présents pour la qualité des échanges et lève la séance à 19 h.

La secrétaire de séance

Dima GHANNOUM

Le Proviseur

Michel SAUZET